

Présentation de Jésus et Purification de la Ste Vierge

Mousse et papier-rocher remisés à leur place, santons bien rangés dans l'armoire, en ces jours nous défaisons la crèche. Pourquoi ? Parce que le texte même de l'Évangile nous l'indique : Jésus, en ce quarantième jour de sa vie, ne se trouve plus à Bethléem mais à Jérusalem : « ils portèrent Jésus à Jérusalem pour le présenter au Seigneur ».

A lire saint Luc, qui par trois fois fait référence à la Loi : « selon la loi de Moïse », « selon qu'il est dit dans la loi du Seigneur », « selon qu'il est écrit dans la loi du Seigneur », nous pourrions croire que ce rite de présentation, entrepris par Marie et Joseph, était prévu et codifié dans l'Ancien Testament pour tout fils d'Israël. Rien de plus faux.

Ce que prescrivait la Loi ancienne, c'était la purification de la Maman, quarante jours après son accouchement ainsi que le « rachat » du premier-né contre cinq pièces d'argent. Or, nous voyons que ces deux rites liturgiques, s'ils sont - selon toute vraisemblance - accomplis, passent au second plan au profit d'un geste nouveau qui va leur conférer leur véritable sens : la présentation au Temple, l'offrande de Jésus.

Mais il faut bien reconnaître que la traduction liturgique – passablement catastrophique – ne nous aide pas à percevoir cette nouveauté. En effet, là où il est traduit « quand furent révolus les jours prescrits pour la purification de Marie », il faudrait lire : « quand furent révolus les jours prescrits pour leur purification ». Effectivement, la phrase est incongrue – d'où l'embarras du traducteur – car il n'est jamais fait mention dans la Loi ancienne d'une purification de l'enfant : seule la mère était concernée par ce rite qui consistait en une offrande, quarante jours après la naissance du bébé, d'un agneau et d'une tourterelle – ou, pour les plus pauvres, d'un couple de tourterelles ou deux jeunes colombes.

Alors, pourquoi cette excentricité de la part de saint Luc, qui associe la mère et le fils : « leur purification », si ce n'est pour signifier qu'avec la venue de Jésus, le sens de cette « purification » a radicalement changé. Ainsi que le prophétisait Malachie dans la lecture que nous venons d'entendre : « et

soudain il viendra en son Temple, le Seigneur que vous cherchez, le messenger de l'Alliance que vous désirez : [...] il purifiera les fils de Levi [...]. Ainsi l'oblation de Juda et de Jérusalem plaira au Seigneur. » En d'autres termes : Marie et Joseph, en amenant l'Enfant-Jésus au Temple – chose qui n'est absolument pas d'usage – réalise cette prophétie de Malachie et donne un sens radicalement nouveau au rite de purification : ce n'est pas la Sainte Vierge – elle qui est la Toute-Pure, l'Immaculée Conception – qui est purifiée mais ce sont Jésus et Marie – Jésus uni à Marie, l'enfant uni à sa Mère – qui viennent commencer l'œuvre de la véritable purification.

Pour observer la Loi ancienne, Marie apporte « un couple de tourterelles ou deux jeunes colombes » - l'un ou l'autre : finalement, pour saint Luc, peu importe. Car le plus merveilleux n'est pas là. Outre ces présents, destinés au sacrifice ancien, Marie vient offrir son Fils et, en ceci, la Loi n'est pas seulement observée mais accomplie, c'est-à-dire portée à son achèvement. Car Jésus vient conférer au peuple d'Israël une pureté, une sainteté que les sacrifices d'animaux étaient bien incapables d'obtenir. Voilà pourquoi on l'attendait, le Messager de l'Alliance – voilà pourquoi l'attendait le vieillard Siméon et tous les fidèles du peuple de Dieu : car ce petit enfant est celui qui vient sauver et purifier par sa lumière le Peuple d'Israël et toutes les nations ; et Siméon, quelques instants plus tard ajoutera que la mère de l'enfant sera aussi étroitement associée à cette œuvre de salut : « et toi un glaive te transpercera le cœur ».

Ce jour est donc bien rite de Purification mais non d'abord de la Sainte Vierge : Purification annoncée du peuple d'Israël et de toute l'humanité qui, en cette première offrande de Jésus à Jérusalem, voit déjà s'esquisser l'offrande définitive et purificatrice de la Croix. Jésus, dès ses premiers pas, est déjà présenté, déjà donné, déjà offert – lui qui vient nous purifier – et le vieillard Siméon le reçoit dans ses bras – lui dont le cœur tout à coup retrouve jeunesse et fraîcheur au contact du Sauveur.

A nous aussi, Marie tend son Fils : saurons-nous lui ouvrir les bras ? Saurons-nous goûter la promesse faite à Siméon : celle de la Consolation. Dans les ténèbres de notre vie une lumière se lève ; dans les souillures une pureté ; dans les tristesses une consolation. Celle du Fils de Dieu qui s'offre à nous – Celle de la Mère de Dieu qui nous le donne. Comme il est consolant de

contempler Marie dans la justesse, l'audace, la simplicité de ces démarches. D'un geste, elle accomplit la Loi, d'un geste elle réjouit Siméon, d'un geste elle apporte pureté et allégresse car ce Geste, c'est le don de son Fils.

Abbé Jean-Baptiste Moreau